

RT 1: Partenariats pour la Migration et le Développement

Rapport du Rapporteur général à la session plénière (M. Manuel Imson, Philippines)

Session 1.1 - Partenariats pour une migration plus régulière et protégée

Résultats principaux et suivi

- La migration est inhérente à la nature humaine ; la géographie et l'histoire commune peuvent stimuler de partenariats forts entre de pays où la migration peut être un problème clé.
- La migration régulière, ordonnée et sûre est très importante pour le développement économique durable. La table ronde a convenu qu'il est essentiel d'encourager une migration régulière qui respecte les **droits de l'homme** et qui **tire profit des impacts** (tant économiques que sociaux) **du développement** des migrants par des partenariats efficaces entre les gouvernements, les groupes de diaspora, la société civile et le secteur privé.
- Les partenariats sont salutaires pour les pays d'origine, de transit et d'accueil, aussi bien que pour les migrants eux-mêmes. Ils peuvent aider à réduire les coûts liés à la sensibilisation des diasporas et à augmenter avec succès la possibilité de maximiser le potentiel des impacts positifs du développement coulant de la migration d'une manière compréhensive et durable.
- De partenariats pour une migration plus régulière et plus protégée peuvent être poursuivis de diverses manières au niveau mondial, régional, intra-régional et international. En plus, les partenariats de multiples parties-prenantes qui apportent la gamme complète des parties-prenantes sont essentiels.
- Certaines des caractéristiques décrites par la table ronde pour des partenariats réussis étaient comme suit:
 1. L'importance de la responsabilité partagée et de la cohérence
 2. La nécessité d'équilibrer les intérêts de migration des pays
 3. L'importance de renforcer la confiance entre les parties
 4. La nécessité de se rendre compte que le partenariat est un engagement à long terme des deux côtés y inclu l'investissement des ressources financières et personnelles, et
 5. L'importance de poursuivre de partenariats d'une manière compréhensive, engageant une gamme de problèmes liés à la migration.
- **La fuite des cerveaux** est l'un des problèmes qui doivent être abordés par ces partenariats. Néanmoins, l'existence **du gain de cerveau et des transferts de connaissance** est une réalité et son potentiel devrait être maximisé pour le développement.
- Les pays d'origine **et les pays d'accueil** devraient **éviter la criminalisation** des migrants. Dans les pays d'accueil et d'origine; il est important de permettre la propagation des connaissances à chaque niveau afin de combattre des perceptions incorrectes ou préjugées en

matière de la migration et des migrants. En même temps, les migrants eux-mêmes doivent être informés sur les défis de la migration.

- La régularisation des migrants ne devrait pas être vue comme facteur d'un impact négatif sur le développement des pays d'accueil.
- Comme recommandation finale, la table ronde a souligné l'importance la question de la **migration de retour, soit-elle volontaire ou forcée**. Les pays doivent avoir de politiques et de programmes complètes pour ces migrants de retour, dans les cas volontaires ainsi que dans les cas forcés. Dans ces derniers cas, il est particulièrement important que les pays d'origine et les pays d'accueil travaillent ensemble.
- Somme toute, basée sur la variété de partenariats bilatéraux et régionaux discutées durant la table ronde, cette table ronde nous recommande le **développement de la Plate-forme de Partenariats**, qui devrait être utilisée comme outil pour partager les meilleures pratiques et assister les pays à développer des stratégies pour les partenariats basées sur la connaissance.

Session 1.2 – Stratégies communes pour aborder la migration irrégulière

Résultats et actions de suivi

La discussion de cette table ronde était de grande valeur et diverse, particulièrement vu les complexités et les polémiques inhérentes à ce sujet, qu'a été judicieusement inclu dans l'ordre du jour par la présidence mexicaine. La discussion a inclu de divers aspects du sujet de la migration irrégulière, au delà du contrôle aux frontières/déportation comme solution au problème, tel que la nécessité d'identifier de solutions nouvelles et novatrices à la question ainsi que l'importance de sauvegarder la souveraineté de chaque état et le droit de décider ses propres politiques migratoires. En fait, ces deux thèmes ont aidé à guider la discussion à la table ronde qui a suivi.

Maintes délégations ont accentué l'importance des stratégies communes, bilatérales et multilatérales, pour adresser la question de la migration irrégulière dans un cadre de responsabilité partagée par les pays d'origine, de transit et d'accueil. La criminalisation des migrants irréguliers les met dans une position extrêmement vulnérable. Il y a un besoin de surmonter les défis courants du racisme, de la xénophobie et de la discrimination, aussi bien que d'autres préjugés actuels du débat public. Les co-présidents de la table ronde ont accentué le besoin de faire le point de l'aspect des droits de l'homme en la matière de la migration irrégulière, gardant à l'esprit les aspects négatifs du phénomène - tels que le trafic et la contrebande humains. Quelques délégations ont souligné la pression économique exercée sur les systèmes des États-providence concernant la prestation des services aux migrants irréguliers. Cependant, d'autres délégations ont accentué que cet accès était une partie essentielle de la sauvegarde des droits de l'homme des migrants, qui ne devraient pas être attachés à la conditionnalité économique.

Sur les causes profondes de la migration irrégulière:

- Le besoin de développement durable dans les pays d'origine, y compris des conditions de travail décentes.
- Les gouvernements doivent garder dans l'esprit le droit de ne PAS émigrer. Il y a un besoin des données et des ressources plus empiriques afin de discuter de ce droit.
- Hormis la régularisation, d'autres instruments ont été mentionnés par les délégués, tels que la nécessité de nouveaux régimes de migration comme ceux qui existent à un niveau régional dans diverses régions du monde.
- Également, il y a un besoin de plus de filières pour la migration régulière, en particulier pour les migrants peu qualifiés, qui sont ceux les plus affectés par migration irrégulière.

- Sur ce point, les gouvernements peuvent considérer des arrangements de migration circulaire ou temporaire à condition qu'ils soient justes en accordant l'accès aux droits de l'homme et fournissent des moyens vers la résidence permanente et la citoyenneté.

Sur les effets de la migration irrégulière:

- Il est nécessaire que les gouvernements se focalisent sur la migration irrégulière qui donne la priorité au besoin de protéger les groupes les plus vulnérables, notamment les migrants irréguliers, les victimes du trafic humain, les femmes et les enfants non accompagnés.
- Les gouvernements doivent combler les lacunes de la coordination et de la coopération entre les pays d'origine, de transit et d'accueil. Nous devons également rechercher la coopération en partageant d'information nationale et internationale.
- Il est nécessaire de renforcer la protection des droits humains des migrants irréguliers: plus qu'ils sont criminalisés, plus vulnérables ils deviendront.
- Les données disponibles sur les migrants irréguliers ne constituent pas une base pour la criminalisation, qui les affecte souvent.
- Les gouvernements doivent poursuivre en justice des organisations criminelles impliquées dans le trafic et la contrebande par des efforts conjoints avec la participation de différents acteurs internationaux et locaux.
- La majorité des délégués a mentionné la régularisation des migrants irréguliers en tant que l'instrument principal pour aborder le problème de la vulnérabilité. Il y avait un consensus général que la déportation et la criminalisation ne constituent pas les réponses propres.
- En termes de perceptions publiques, la communication commune et les campagnes de sensibilisation entre les pays d'origine, de transit et d'accueil sont des pratiques importantes pour aborder les problèmes de la discrimination et de la xénophobie, et un outil utile pour réduire les risques et les vulnérabilités des migrants.
- Les gouvernements doivent également se rendre compte que les dirigeants nationaux se doivent d'encadrer le débat public tout en soulignant la contribution positive des migrants réguliers et irréguliers pour les sociétés d'accueil.
- Gouvernements devraient établir de mécanismes communs pour la coopération internationale aux niveaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux pour réduire au minimum la migration irrégulière. Ceux-ci doivent être fondés sur le principe de la responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, et devraient inclure entre autres des échanges d'informations sur le trafic et la contrebande humains.
- Pour les cas où la détention des migrants irréguliers est nécessaire, il est nécessaire d'adopter une approche basée plus sur le droit civique et moins sur le droit pénal.
- **Le respect des droits de l'homme, malgré leur statut d'immigration, est un principe fondamental.**

En conclusion, les gouvernements doivent continuer à discuter les divers défis et aspects de ce sujet au cours de futures discussions au Forum. Nous proposons que la migration irrégulière reste sur l'ordre du jour du Forum mondial et d'autres conférences internationales prochaines.